

Droit de réponse de Chloé Frammery
A l'article « Lausanne: Tibits refuse une conférence de complotistes »,
publié le 26.02.23

1. « Tibits ne veut pas offrir de prétoire aux complotistes francophones »

Dans cet article, je suis assimilée à quelqu'un qui serait « complotiste », qualificatif que je réfute comme en atteste mon interview du 13.10.20 sur Léman Bleu (<https://www.lemanbleu.ch/fr/Actualite/Archives/Chloe-Frammery-Nous-refutons-le-qualificatif-de-complotiste.html>) et pour lequel j'ai déposé plusieurs plaintes en diffamation, calomnie et injure. Ce mot valise est utilisé par les journalistes pour (dis)qualifier les personnes ne vont pas dans le sens de la narration gouvernementale. Pourquoi attribuer une étiquette (« complotiste », souvent accolée à « extrême droite » ou même « antisémite », allez savoir pourquoi) aux personnes dont les propos dérangent plutôt que d'argumenter sur le fond de leurs propos ?

2. « La chaîne qui exploite le buffet de la gare à Lausanne a annulé la réservation de sa salle de conférence effectuée par des figures connues du mouvement »

De quel « mouvement » parlez-vous ? Je ne fais pas partie d'un mouvement. Je fais mes recherches et présente mes publications de façon indépendante (notamment sur Odysee, Crowdbunker et Telegram : Chloé F – canal info officiel), bénéficie d'une carte de presse et publie toutes mes sources, qui proviennent des sites officiels du Forum économique mondial, de la Fondation genevoise transhumaniste Gesda, de l'alliance vaccinale Gavi, de l'OMS, de la Confédération helvétique, de l'OFSP, du Sénat français etc. Je m'attelle à compléter les informations lacunaires des médias subventionnés comme le vôtre. Vos propos laissent à penser qu'il existerait un « mouvement » « complotiste », dont de surcroît je ferais partie. Ce qui donne une information fautive (une infox, ou fakenews pour employer les nouveaux termes consacrés) au grand public, et en outre est de nature à donner une idée faussement inquiétante de ma personne.

3. « Des ténors de la mouvance complotiste avaient loué une salle au buffet de la gare lausannoise pour une conférence de presse intitulée «Les crimes contre l'enfance du pays des droits de l'homme» avec en filigrane l'affaire Camille. «Le sujet ainsi que la personnalité des intervenants de votre conférence ne reflètent pas nos valeurs»: c'est ainsi que Tibits avait justifié sa décision auprès des organisateurs, la semaine dernière. »

Le public doit-il en déduire que la défense et la protection de l'enfance ne font pas partie des valeurs la chaîne de restaurants Tibits, dont fait partie celui du Buffet de la gare de Lausanne ?

4. « Stan Maillaud, Janett Seemann, Chloé Frammery et François de Siebenthal auraient dû animer une rencontre qui devait s'étaler sur 10 à 20 heures, rappelle « 24 heures ». Stan Maillaud (de son vrai prénom Christian) a notamment été condamné plusieurs fois à des peines de prison dans des affaires de tentative d'enlèvement et d'enlèvement

d'enfants qu'il pensait soustraire à des réseaux pédo-sataniques, selon « Libération ». La conférence est reportée aux 8 et 9 avril. Elle aura lieu dans un endroit encore inconnu. »

Mon nom est cité et votre assertion est encore une fois fausse. Je n'ai pas ni prévu ni annoncé ma participation à l'animation de la conférence de presse internationale intitulée « Crimes contre l'enfance du pays des Droits de l'homme », qui se tiendra en présence de hauts représentants de l'ONU (Organisation des Nations Unies), et qui aura lieu non pas les 8 et 9 avril mais les 25 et 26 mars 2023 à Genève (pour s'inscrire : janett.seemann2021@gmail.com).

De plus, l'assimilation que vous faites en évoquant les condamnations pour projet (et non tentative) d'enlèvement d'enfants en parlant de Stan Maillaud, qui n'a eu de cesse de dénoncer les placements abusifs d'enfants menant à des viols et à de la maltraitance, est de nature à salir gravement l'image de toutes les personnes que vous citez.

Vous invitent à lire et surtout à appliquer la déclaration des droits et devoirs du journaliste (<https://presserat.ch/en/journalistenkodex/erklarungen>), dont le 1^{er} devoir est de rechercher la vérité et le 5^e de rectifier toute information publiée qui se révélerait matériellement inexacte, je vous souhaite des nuits paisibles et une conscience en paix.

Chloé